

PROTOCOLE DE MADRID

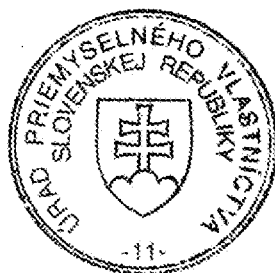
DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

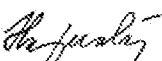
DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE

Règle 18^{ter}.2)

I.	Office qui envoie la déclaration: Office de la Propriété industrielle de la République slovaque Švermova 43 974 04 Banská Bystrica, Slovaquie tel.: +421 48 4300111 fax: +421 48 4132563 urad@indprop.gov.sk, www.upv.sk
II.	Numéro de l'enregistrement international: 1408814
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): DANVISTANO TRADING LTD, Corner Hutson & Eyre Street, Blake Building, Suite 302, Belize City, Belize
IV.	☐ Protection pour tous les produits et/ou services Toutes les procédures devant l'Office sont achevées; la protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour <u>tous</u> les produits et/ou <u>tous</u> les services demandés (règle 18^{ter}.2)i)). ☒ Protection pour une partie seulement des produits et/ou services Toutes les procédures devant l'Office sont achevées; la protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour les produits et/ou services suivants (règle 18^{ter}.2)ii)) (veuillez utiliser une feuille supplémentaire si nécessaire): <i>La protection est accordée pour tous les produits des classes 8, 9 et 11 et la protection est refusée pour tous les produits de la classe 7.</i>

V. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :




Zdena Hajnalová

Directrice du Département des marques
et des dessins et modèles industriels

VI. Date à laquelle la décision finale a été prononcée: 15. 5. 2019